

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

C. COLSON

## **Les lois économiques et la guerre mondiale**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 69 (1928), p. 249-257

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1928\\_\\_69\\_\\_249\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1928__69__249_0)

© Société de statistique de Paris, 1928, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

IV

# LES LOIS ÉCONOMIQUES ET LA GUERRE MONDIALE

---

*(Communication faite par M. C. COLSON, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, membre de l'Institut, le 13 janvier 1928 au cours de la session tenue au Caire par l'Institut international de Statistique).*

M. le Président Colson a bien voulu nous autoriser à reproduire le texte de son important discours et nous le prions d'agréer tous nos remerciements.

SIRE, MONSEIGNEUR, EXCELLENCES, MESSIEURS,

C'est pour moi un honneur aussi grand qu'inattendu de prendre aujourd'hui la parole devant un auditoire particulièrement imposant, dans cette Égypte qui a devancé de si loin l'Europe dans la culture intellectuelle. Un prince pénétré de l'importance des lettres et des sciences a fondé jadis au Caire la Société d'Économie politique, de Statistique et de Législation; puis, appelé à occuper le trône de ses ancêtres, il l'a dotée du magnifique palais que nous inaugurons. Si c'est un Français qui parle en cette circonstance, il le doit sans doute à ce qu'il se consacre à la fois aux deux branches de l'activité de la Société : juriste par ses fonctions officielles, économiste et statisticien par ses travaux personnels. C'est d'économie politique que je voudrais vous dire quelques mots, car le fait qui domine aujourd'hui la vie de tous les peuples est le bouleversement économique entraîné chez presque tous par la guerre qui gardera dans l'histoire le nom de guerre mondiale.

On entend chaque jour les ignorants proclamer que cette guerre a donné un démenti à toutes les prétendues lois formulées par les économistes. Or, pour quiconque sait observer, ce sont au contraire les confirmations éclatantes apportées à ces lois véritables qui sont une source d'étonnement, car, au cours de destructions sans précédent, les liaisons nécessaires entre les faits mises en évidence par les maîtres de notre science ont été constatées avec autant de régularité qu'en pleine paix, alors qu'on eût pu cependant attendre quelques écarts justifiés par la nouveauté des circonstances.

C'est sur un point de fait seulement, et non sur un point de doctrine, que les prévisions des économistes ont été démenties, comme celles de tous les généraux et de tous les hommes d'État. Nul n'admettait, avant 1914, qu'avec un système militaire arrachant tous les hommes dans la force de l'âge à leur vie normale et aux travaux de la paix, avec des moyens de destruction dépassant tout ce qu'auraient pu imaginer nos ancêtres, une guerre pût durer plus de quelques mois. Or, celle-ci a duré plus de quatre ans, révélant dans la vie économique, comme chez les soldats au feu, une résistance sans précédent. Elle

a certainement coûté au monde plus de 10 millions d'hommes dans la force de l'âge et plus de 1.000 milliards de francs-or. La France a été le pays le plus éprouvé, puisque, après avoir été le théâtre des batailles les plus acharnées, elle eut encore à subir de cruels dommages lors de la retraite des vaincus; elle a perdu, à elle seule, 1.500.000 hommes, soit un sixième de sa population mâle entre 18 et 60 ans; les dépenses qu'elle a faites, pour libérer son sol et la Belgique envahis, jointes aux dégâts matériels subis, ont atteint un tiers sans doute de sa richesse d'avant-guerre, évaluée à 300 milliards de francs. Eh bien, après de pareilles destructions, la loi fondamentale de l'économie politique, l'adaptation spontanée de l'activité humaine à toutes les circonstances a fonctionné sans défaillance. Et c'est incontestablement au jeu des initiatives individuelles qu'il convient d'en faire honneur et non à la clairvoyance des hommes d'État et du Parlement, qui se laissèrent trop souvent aller à détourner des voies réparatrices ce qu'il subsistait de forces disponibles.

Pendant la guerre, il avait été fait face aux besoins par un développement considérable du travail des femmes, des vieillards et même des enfants, par l'arrêt des consommations qui n'étaient pas indispensables et de l'entretien des bâtiments, des mobiliers, etc., par l'épuisement des stocks de toute nature, enfin par les emprunts des peuples les plus atteints à leurs alliés. Cependant, dans tous les pays, ce dont se préoccupaient les hommes d'État, c'était des moyens de prévenir le chômage, le jour où les millions d'hommes arrachés à leurs occupations normales seraient rendus à la vie civile. En vain nous leur répétions que l'appel de tant de besoins était un sûr garant de l'occupation de tous les bras. Il a fallu l'élan de la reprise des affaires en 1919 et 1920 pour leur montrer que les initiatives privées sauraient attirer toutes les bonnes volontés et que les innombrables organisations créées pour orienter celles-ci vers les besoins constatés fonctionneraient à vide.

Comme toutes les poussées d'affaires dépassant le niveau normal, celle de 1919 et 1920 a été suivie d'une crise de dépression; c'est alors seulement que le chômage est apparu. Les économistes ont toujours enseigné qu'il ne constitue, sous un régime de liberté, qu'un mal temporaire, car les débouchés qui assurent des emplois aux travailleurs ne manquent jamais d'une manière durable. En effet, les besoins humains dépassent toujours infiniment la production. Il est vrai que, pour constituer des débouchés, ces besoins doivent être accompagnés des moyens de payer les produits qui les satisferont; mais l'ensemble des moyens de paiement équivaut toujours au total des marchandises offertes, car il est constitué précisément par l'ensemble des produits eux-mêmes, la monnaie n'étant qu'un intermédiaire dans les échanges qui se font des uns avec les autres. Quand une majoration excessive des prix, dans une période d'activité extrême, a rendu la quantité de monnaie existante insuffisante pour jouer ce rôle, la crise qui en résulte amène justement la baisse nécessaire. Quand certaines branches de la production ont pris un développement excessif, eu égard à l'importance relative des besoins auxquels elles pourvoient parmi les besoins humains, il suffit de laisser cette crise effectuer son œuvre d'assainissement, par la chute des entreprises les moins bien organisées dans ces branches, pour qu'une nouvelle répartition des forces productrices leur assure à toutes un emploi, conformément à la théorie devenue aujourd'hui classique.

C'est ce qui s'est produit partout en 1921, sauf en Angleterre. Or, la persistance du chômage de plus d'un million d'hommes dans ce pays, depuis cette époque, loin de démentir les enseignements de l'économie politique, leur apporte une confirmation tout à fait inattendue. Pour trouver emploi, il faut que les ouvriers adaptent leur activité et leurs exigences à la situation générale, tout comme les entrepreneurs pour trouver des débouchés. Depuis longtemps en Angleterre, comme d'ailleurs en Australie, la puissance des trade-unions, contre laquelle le législateur, jusqu'à ces derniers temps, avait hésité à protéger la liberté individuelle des travailleurs, mettait obstacle à cette adaptation, en limitant la durée du travail et surtout le rendement horaire de la main-d'œuvre, si bien que l'ouvrier anglais, réputé jadis pour produire beaucoup plus que celui du continent, produit aujourd'hui moins que lui dans un même temps. Mais jadis, quand les trade-unions devaient pourvoir elles mêmes à l'entretien de leurs chômeurs, dès que ceux-ci devenaient trop nombreux, les secours distribués par les unions vidaient leurs caisses, si bien que leurs chefs devaient se résigner à réduire leurs exigences.

Or, en 1914, l'Angleterre crut devoir instituer l'assurance contre le chômage, en mettant à la charge de caisses organisées par l'État les secours aux chômeurs. Quand la crise de 1921 a engendré un chômage prolongé, les limitations de l'importance et de la durée des allocations, d'abord inscrites dans la loi, n'ont pu tenir contre la pression d'électeurs aussi nombreux que sont les ouvriers. Puis à ces allocations s'est ajoutée l'assistance aux familles des chômeurs, très large dans beaucoup de communes. Dans ces conditions 1 million à 1 million et demi d'ouvriers sans travail vivent depuis six ans presque aussi bien que s'ils travaillaient et, dès lors, les trade-unions maintiennent leurs exigences ou ne consentent à les atténuer qu'après des crises comme l'arrêt récent du travail dans les mines.

En vain les patrons, dans beaucoup d'industries, démontrent qu'ils ne peuvent fournir du travail aux chômeurs que si les trade-unions admettent soit une augmentation du rendement de la main-d'œuvre, soit une réduction du salaire, de manière à ramener les prix de revient à un niveau permettant d'accroître la clientèle. Les ouvriers n'oublient pas les promesses hélas fallacieuses de ceux qui leur disaient, à la fin de la guerre, qu'après tant de sacrifices les classes laborieuses auraient droit à un niveau de vie meilleur qu'auparavant, avec un travail réduit, alors que les économistes répétaient vainement qu'après tant de destructions, une période de dur labeur et de consommations réduites s'imposerait à tous les peuples. Sans doute, en Angleterre, dans les industries *sheltered*, protégées par leur objet contre la concurrence étrangère, comme les chemins de fer et les services publics ou domestiques, les salaires ont pu rester plus élevés qu'avant la guerre, même avec un rendement moindre des travailleurs. Mais dans celles qui ont besoin d'exporter, si nombreuses en Angleterre, les abaissements qui se sont imposés déjà restent insuffisants et la crise qui éprouve si durement le pays où est née la grande industrie moderne fournit un exemple éclatant de l'impossibilité d'aller à l'encontre des lois économiques.

L'avenir nous apprendra si les pouvoirs publics réussiront à libérer les ouvriers et les industriels de la contrainte de ces associations, que le législateur avait imprudemment soustraites à toute responsabilité, ou si cette œuvre

merveilleuse du progrès qu'a été l'industrie anglaise doit perdre l'espoir de voir revivre son glorieux passé.

Un autre exemple saisissant de la confirmation par la guerre des lois économiques fondamentales est fourni par la navigation maritime. Lorsque la guerre sous-maine faillit couper toute communication entre l'Europe et le Nouveau-Monde, qui lui fournissait les moyens d'alimenter ses armées et sa population civile, tous les États alliés et associés sentirent la nécessité absolue de remplacer les navires coulés, en donnant aux constructions navales un essor sans précédent, et de prendre en main la gestion des autres pour protéger leur circulation. Quand la paix survint, il était facile de prévoir que l'activité fébrile des chantiers ne pourrait se prolonger sans amener une crise dans l'industrie des transports maritimes. Les économistes avaient observé les effets d'une crise analogue, sur une échelle bien moindre, après la guerre du Transvaal qui, elle aussi, avait amené une hausse anormale des frets, engendrant un développement excessif des constructions navales. Il me souvient d'avoir donné à certains intéressés sur ce point, en 1919 et 1920, des conseils de prudence qu'ils négligèrent comme des idées de théoricien. Mais bientôt, l'énorme développement de la marine marchande, dans un monde appauvri par la guerre, amena l'effondrement des frets et il fallut désarmer des navires représentant, un moment, jusqu'à 8 ou 10 millions de tonneaux de jauge. La force médicatrice des réactions économiques eût sans doute déjà mis fin à cette crise, si celle-ci n'était pas prolongée par la volonté de certains gouvernements qui, ayant créé des flottes d'État pendant la guerre, continuent soit à les entretenir aux frais des contribuables, bien qu'elles soient évidemment incapables de gagner l'équivalent de ce qu'elles coûtent, soit à subventionner largement l'armement privé. La persistance de la situation déplorable des transports par mer confirme, une fois de plus, les enseignements de la science économique sur le trouble jeté dans toute industrie par les interventions de l'État.

Le commerce international, lui aussi, nous a fourni des preuves éclatantes de l'action perturbatrice de l'État. Depuis longtemps, les économistes proclament que les produits achetés à l'étranger ne se paient qu'avec des produits; les mouvements de capitaux résultant de prêts internationaux, publics ou privés, ne font que déplacer dans le temps l'équivalence des entrées et des sorties de chaque pays, en substituant au paiement immédiat d'une partie des marchandises achetées à l'étranger celui de l'intérêt et de l'amortissement futur de ces prêts qui, eux aussi, ne pourront être réalisés qu'en marchandises. Le niveau des prix et des changes, dans les divers pays, s'établit toujours de telle sorte que finalement l'équilibre reste assuré entre ce que chacun reçoit de l'extérieur et ce qu'il lui fournit. Pendant la guerre, l'Angleterre d'abord, puis les États-Unis, ont ainsi alimenté leurs alliés en leur faisant d'énormes avances, de sorte que l'inégalité colossale des importations et des exportations n'amenait aucune inégalité notable, d'un pays à un autre, ni dans les prix des marchandises, ni dans les changes, les fournisseurs américains, par exemple, étant payés par la Trésorerie des États-Unis pour le compte des acheteurs d'Europe. Après la guerre, les avances interalliées ont heureusement pris fin, sans qu'aucune secousse en soit résultée. Nous avons vu alors, en France, les prix et les changes se régler de telle sorte que l'équivalence des entrées et des

sorties a immédiatement succédé à l'énorme supériorité des importations sur les exportations. L'équilibre s'est rétabli, sans qu'aucune intervention autre que celle des lois économiques ait été nécessaire.

Les États-Unis ont fourni, en sens inverse, un exemple de l'impossibilité, pour le législateur, de troubler cet équilibre. Avant la guerre, ils exportaient beaucoup plus qu'ils n'importaient, parce qu'ils rachetaient à l'Europe, au moyen de marchandises, les créances représentant les capitaux jadis avancés par elle pour leur mise en valeur. Pendant la guerre, l'excédent de leurs exportations s'est énormément accru, payé par les avances de leur gouvernement à ses alliés. Depuis la paix, il subsiste, mais dans une mesure bien moindre : les États-Unis ne sont pourtant plus débiteurs de l'Europe, mais ils lui expédient des marchandises représentant les avances qu'ils lui font pour aider à sa reconstitution, après les ruines causées par la guerre et par les prodigalités qui l'ont suivie. Cependant, la diminution des exportations a inquiété le protectionnisme américain et il a voulu se défendre par le relèvement considérable des droits de douane résultant du tarif Fordney-Mac Cumber. Eh bien, ce tarif n'a en rien modifié la balance du commerce international, et il ne pouvait pas la modifier, puisqu'il n'avait aucune influence sur le montant des prêts internationaux qui déterminait l'écart des entrées et des sorties. Aussitôt après la mise en vigueur du nouveau tarif, le niveau respectif des prix aux États-Unis et en Europe, exprimés en or, paraît bien s'être modifié exactement dans la mesure nécessaire au maintien de cet écart.

C'est d'ailleurs un sujet d'étonnement constant, pour quiconque réfléchit, que la volonté bien arrêtée, chez tous les peuples aujourd'hui créanciers d'autres pays, soit au titre des avances interalliées, soit au titre de la réparation des dommages de guerre, d'exiger le paiement de leurs créances sans recevoir les importations qui sont la seule manière de les encaisser. En effet, tout l'or des États qui en sont le mieux pourvus serait infiniment loin de suffire au paiement de sommes aussi importantes et l'exportation seule peut y pourvoir à la longue. Il est naturel que les peuples débiteurs soient obligés de subir des privations pour payer en nature, directement ou par des intermédiaires, les dettes qu'ils ont contractées, et que par contre les peuples créanciers voient leurs conditions d'existence s'améliorer, par l'entrée des produits qui représentent les versements de leurs débiteurs et qu'ils consommeront. C'est ainsi qu'après la guerre de 1870-1871, la France, pays importateur auparavant, a eu pendant quelques années un excédent d'exportations représentant l'indemnité exigée par les Allemands, indemnité qui excédait, d'ailleurs, la totalité de leurs dépenses de guerre. La science économique n'a pas qualité pour apprécier les questions de justice ou de sentiment que soulèvent les dettes nées de la guerre. Mais elle doit rappeler sans cesse que tout État qui veut être payé ne peut l'être qu'en recevant des produits de l'étranger, au lieu de fermer ses frontières, comme le montrent à la fois le raisonnement et l'expérience de tous les temps.

Les tentatives faites au cours de la guerre mondiale pour empêcher la hausse des prix ont aussi confirmé les enseignements de la science sur l'impossibilité de maintenir aucun d'eux à un niveau inférieur à celui où l'offre est égale à la demande, à moins de supprimer tout commerce libre. Devant la hausse

générale des prix, amenée par la raréfaction des produits et par la dépréciation du signe monétaire, beaucoup de gouvernements ont voulu taxer les denrées indispensables. Mais, comme toujours, les faits ont montré l'impossibilité de faire respecter un prix maximum auquel la demande du produit taxé dépasse les quantités disponibles, à moins de rationner la population, en imposant l'usage de cartes sur lesquelles sont inscrites les quantités de pain, de viande, de sucre, de charbon, etc., qui peuvent être délivrées à chaque famille, c'est-à-dire en établissant le régime d'une place assiégée. Certes, les pays bloqués plus ou moins complètement par la fermeture de leurs frontières de terre ou de mer ou par la guerre sous-marine étaient dans une situation qui justifiait ce régime. Mais les faits ont prouvé l'impossibilité absolue de limiter la hausse des prix en maintenant quelque liberté commerciale; ils ont démontré, une fois de plus, qu'entre le régime de la détermination des prix par la loi de l'offre et de la demande, agissant librement, et celui de la répartition des biens nécessaires à la vie par une autorité armée d'un pouvoir discrétionnaire, qu'elle soit militaire ou communiste, il n'y a pas d'intermédiaire.

Lorsqu'après la guerre l'inflation monétaire a continué à accentuer la hausse des prix, avec les soubresauts anormaux résultant de l'incertitude de l'avenir, c'est par des poursuites contre les négociants accusés de réaliser des bénéfices abusifs que certains gouvernements ont essayé de remédier aux conséquences de leurs propres fautes. Là encore, les faits ont montré combien les économistes ont raison quand ils exposent l'impossibilité de définir les bénéfices licites, en tenant compte des aléas du commerce, énormément accrus à ce moment par l'impossibilité de jamais prévoir quel serait le pouvoir d'achat de la monnaie quelques jours plus tard. Sans doute, l'autorité doit réprimer les fraudes; mais seule, la libre concurrence peut limiter les gains des entrepreneurs sans exposer les plus honnêtes gens à subir des condamnations arbitraires, sous prétexte qu'ils ont réalisé dans certaines affaires des bénéfices très supérieurs au bénéfice normal, qui est dans chaque branche d'activité le bénéfice moyen. L'application de ces lois repose sur cette idée singulière, que la moyenne peut être considérée comme un maximum. Dans les moments où l'importance des risques oblige les promoteurs d'entreprises à se ménager les moyens de faire face à de gros mécomptes, les mesures qui restreignent la liberté du commerce, en écartant des affaires les hommes qui tiennent à respecter les lois, n'ont d'autre résultat que de faire le jeu d'individus peu scrupuleux.

La science économique enseigne encore que les États sont impuissants à gérer les entreprises industrielles dans des conditions satisfaisantes; peu importe d'ailleurs que cette gestion soit directe ou qu'elle emprunte ces formes détournées qu'on appelle comptes spéciaux, offices, compagnies nationales. Les États n'ont pas tenu compte de cet enseignement; des pertes hors de toute proportion avec les résultats obtenus en ont confirmé la rigueur. Les expériences tentées dans les domaines les plus variés, flottes d'État, alimentation nationale, usines gérées en régie, entreprises municipales, ont démontré que l'incapacité commerciale de la puissance publique peut être considérée comme une vérité à peu près sans exception.

L'inflation monétaire, que j'ai déjà signalée, a fourni peut-être l'exemple le plus saisissant de la réalisation des prévisions de la science économique. La

guerre a obligé presque tous les États à recourir au cours forcé. On avait pu dire, depuis longtemps, qu'avec l'énormité des dépenses d'une grande guerre moderne, le papier-monnaie est le seul Trésor qui puisse pourvoir aux premiers besoins. La restriction du crédit et la thésaurisation à laquelle elle pousse les gens prudents augmentent alors les besoins de monnaie, dans une mesure suffisante pour qu'une certaine augmentation de la quantité en circulation ne fasse pas monter les prix. L'expérience de la France en 1870-1871 avait montré l'innocuité d'un usage modéré du cours forcé. Celles de l'Angleterre après les guerres de la Révolution française et de l'Empire, des États-Unis après la guerre de la Sécession avaient constitué des exemples éclatants de retour à la monnaie saine, sans dépréciation, après de longues périodes de cours forcé. Mais combien d'exemples en sens inverse avaient permis aux financiers et aux économistes de montrer les dangers de l'inflation et les calamités qu'elle peut engendrer !

La guerre mondiale a généralisé l'usage du papier-monnaie, même dans la plupart des pays neutres. Par la variété même des expériences, elle a mis en un relief saisissant la réalité du lien étroit qui existe entre la quantité de monnaie en circulation et le niveau des prix, aussi bien quand ce sont les gouvernements qui ont volontairement exagéré les émissions, pour se dispenser de grossir les impôts et de mériter par leur sagesse la confiance nécessaire aux emprunts, que quand, inversement, ce sont la hausse des prix et l'activité des transactions qui ont provoqué l'augmentation de la circulation. On a beaucoup discuté la question de savoir lequel, de l'inflation ou de la hausse des prix, est la cause, et lequel l'effet, en oubliant trop souvent cette vérité, bien connue par quiconque a fait un peu de mathématiques, que, quand une relation existe entre deux quantités, chacune des deux peut, suivant les circonstances de fait, jouer le rôle de variable indépendante; mais alors, bien entendu, la grandeur de la seconde doit nécessairement se modifier en fonction des changements subis par la première et, si un obstacle absolu l'en empêche, il faut bien que l'autre aussi s'immobilise.

La guerre mondiale a fourni des exemples de tous les cas imaginables en matière monétaire, tous conformes aux prévisions de la science économique.

Le premier à citer est celui de l'or lui-même. Ayant cessé de jouer le rôle de monnaie dans la plus grande partie du monde, il a reflué vers les pays où le cours forcé des billets n'existait pas, et son pouvoir d'achat y a diminué, si bien qu'après la poussée momentanée des prix due à l'essor anormal des affaires qui a suivi la paix, comme je l'ai rappelé, leur niveau est resté aux États-Unis supérieur d'environ 50 % à ce qu'il était avant 1914. L'Angleterre est bientôt revenue à l'échange des billets contre l'or, au taux d'avant-guerre, au moins pour les paiements extérieurs, et les prix y sont revenus au niveau répondant au pouvoir d'achat réduit du métal, avec un indice voisin de 150 au lieu de 100, comme en Amérique. Si la baisse des prix antérieurement plus élevés, entraînée par le retour à la saine monnaie, a pu contribuer quelque peu à aggraver en Angleterre la crise née en 1921, elle ne l'eût certes pas prolongée, une fois le tassement des prix effectué, si les exigences des trade-unions, dont j'ai parlé, n'avait pas entretenu le chômage. Par contre, ce retour a permis à l'Angleterre de reprendre en partie son ancien rôle sur le marché monétaire.



A l'autre extrémité des cas constatés, l'Allemagne a fourni l'exemple le plus topique d'un grand pays qui, quoique sagement gouverné à tous autres égards, n'a pas su pourvoir à temps à ses besoins par des impôts. Conformément aux enseignements de la science économique, on y a vu les émissions qui alimentaient presque seules le budget croître en progression géométrique, à mesure que le papier-monnaie se dépréciait, les prix haussent, d'abord proportionnellement à ces émissions, puis en les devançant de plus en plus, lorsque la vision claire de la course à l'abîme a engendré, au milieu de 1922, cette accélération prodigieuse de la vitesse de circulation de la monnaie que l'on a appelée la fuite devant le mark. En cherchant à satisfaire à la demande démesurée de monnaie qui en résultait, au lieu d'y résister, l'Allemagne s'est trouvée acculée, à la fin de 1923, à consacrer la dépréciation presque complète du papier en circulation. Elle n'a pu revenir enfin à une circulation normale que par un merveilleux effort, commun à tout le peuple, de confiance volontaire dans le succès de cette entreprise.

La France, l'Italie, la Belgique ont fourni des exemples divers du cas intermédiaire, celui des gouvernements qui se sont laissés aller, après la guerre, à des excès d'inflation, mais avec des alternatives de retour à la sagesse et d'entraînements nouveaux. Dans ces trois pays, suivant l'exemple donné depuis longtemps par la Tchéco-Slovaquie, des gouvernements énergiques ont enfin réussi à arrêter l'effondrement de la monnaie, en suivant exactement les règles indiquées depuis longtemps par la science : rétablissement de l'équilibre budgétaire, arrêt de l'inflation, consolidation des dettes flottantes et, par-dessus tout, rétablissement de la confiance par l'évidence du retour des pouvoirs publics à la sagesse. Seule, en effet, la confiance peut arrêter l'émigration des capitaux, qui accélère énormément l'effondrement des changes et que nulle prohibition ne peut arrêter, car les interdictions l'accélèrent au contraire, en empêchant les exportateurs de rapatrier le prix des marchandises vendues à l'étranger, dans la crainte de ne pouvoir plus le faire ressortir quand ils le voudraient. Déjà la Belgique, puis l'Italie grâce à ces mesures, ont fixé le taux auquel l'or est fourni pour les paiements à l'étranger. La possibilité de prendre en France une mesure analogue, pourvu que la sagesse continue, est aujourd'hui démontrée par une année de stabilité absolue des changes et de retour des oscillations des prix dans des limites normales.

Je sortirais des limites assignées à cette communication en voulant entrer dans plus de détails sur les problèmes monétaires, si passionnants pour les savants comme pour tous les habitants des pays où ils ont pris une terrible acuité, et qui ont mis en un relief saisissant l'existence de véritables lois économiques. Nul ne conteste plus aujourd'hui que les sciences mécaniques et biologiques nous révèlent des lois auxquelles obéissent tous les phénomènes physiques et qui régissent le monde matériel; leur connaissance a permis à l'humanité de modifier profondément ses conditions d'existence et de réduire en quelque sorte les dimensions de notre planète, par la facilité des communications. Les sciences morales et politiques, cherchant les lois de l'action volontaire de l'homme, ont plus de peine à y mettre en évidence les enchaînements nécessaires. L'économie politique est peut-être la première, parmi elles, qui ait dégagé un ensemble de liaisons naturelles permanentes, reliant les effets

aux causes. Notre confiance en elles doit être singulièrement accrue par les confirmations éclatantes que les lois constatées viennent de recevoir, à travers de si cruelles souffrances. L'Institut international de Statistique, dont la session a été l'occasion de notre réunion au Caire, doit y trouver un nouvel encouragement pour ses efforts en vue de déterminer les règles à suivre, quand on rassemble les matériaux dont feront usage l'Économie politique et la Législation, objet des études de la Société qui nous a offert une si aimable hospitalité dans le Palais qu'elle inaugure.

Je n'ai pas craint de mettre en relief le mal causé par les pouvoirs publics, quand ils veulent entraver le fonctionnement des lois économiques ou substituer leur action à celle des entreprises privées, en présence d'un Souverain trop ami de la science pour ne pas vouloir qu'elle s'exprime librement devant Sa Majesté et trop éclairé pour ne point distinguer le champ si vaste de l'action des hommes d'État de celui des initiatives individuelles, agissant conformément aux lois naturelles sous la sauvegarde des lois positives. L'Égypte a dû à sa sagesse de ne ressentir que dans une faible mesure les maux déchaînés sur le monde il y a déjà quatorze ans. Je suis heureux et fier d'être le dernier parmi les hôtes qui ont trouvé ici un si généreux accueil et tant de merveilles, à avoir l'occasion d'exprimer notre profonde gratitude.

C. COLSON.

---